RÉPUBLIQUE FRANCAISE ***DEL-2023-115***

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DIX-SEPT OCTOBRE,

à 18h30, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 11 octobre 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Jean-Marc VERCHÈRE, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Richard YVON, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Benoit AKKAOUI, Cécile ALLEMAN, Nicole BERNARDIN, Philippe BOURGETEAU, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Jean-Marc VERCHÈRE, Christine STEIN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON.

Etait absente : Céline VÉRON.

OBJET : Finances – Patrimoine : Mise en vente sur la plateforme de courtage d'enchères DROUOT de deux véhicules réformés.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le centre communal d'action sociale (CCAS) souhaite vendre, par voie d'enchères tous les types de biens réformés autorisés par la loi. La réalisation des ventes, par ce procédé, a notamment pour objectif la transparence des transactions par la participation ouverte à tout internaute.

La société DROUOT met à disposition du CCAS une solution en ligne de courtage d'enchères.

Le CCAS détient deux véhicules qu'il souhaite vendre de cette manière. Les caractéristiques des biens sont les suivantes :

Marque/modèle : RENAULT Clio
Carburant : Gasoil
Date de mise en circulation : 20/08/2015
Kilométrage : 114 200 kms
Immatriculation : DV-974-DJ
Numéro de voirie : 1889

Marque/modèle : CITROËN C3
Carburant : Essence
Date de mise en circulation : 08/11/2017
Kilométrage : 75 700 kms
Immatriculation : ER-628-XC
Numéro de voirie : 1895

Accusé de réception en préfecture
049-169901256-20231017-DEL-2023-115-DE
Date de télétransmission : 20/10/2023
Date de réception préfecture : 20/10/2023

Il convient de fixer le prix minimal et la mise à prix de ces véhicules. La vente se réalisera sur cette base, en l'état et sans garantie, pour les montants suivants :

Prix minimal : 350 €
Mise à prix : 650 €

En cas de vente, la recette sera imputée à l'article 775 « Produits de cession des immobilisations », fonction 01 « Opérations non ventilables » du budget principal.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- approuve la mise en vente des véhicules RENAULT CLIO immatriculé DV-974-DJ et CITROËN C3 immatriculé ER-628-XC sur la plateforme de courtage d'enchères DROUOT ainsi que leur prix de référence,
- décide de retirer les véhicules de l'actif du patrimoine du CCAS en cas de vente,
- autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de ces cessions.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée

Accusé de réception en préfecture
049-264901158-20231017-DEL-2023-115-DE
Date de télétransmission : 20/10/2023
Date de réception préfecture : 20/10/2023